



# Central Electricity Board (CEB)

## COMMUNIQUÉ

### FACTURES DE FÉVRIER 2019

Suite aux représentations de plusieurs abonnés dans les médias et les réseaux sociaux au sujet du montant de leur facture d'électricité pour le mois de février 2019, le CEB tient à apporter les précisions suivantes :

1. La facture de février 2019 couvre la consommation d'électricité de décembre 2018 à janvier 2019.
2. Le CEB tient à souligner que généralement pendant cette période, qui inclut les fêtes de fin d'année et les vacances scolaires, il y a une hausse dans la consommation des abonnés.
3. En raison de la forte chaleur enregistrée depuis le début de l'été, le CEB a aussi noté une hausse conséquente dans la demande d'électricité, avec une pointe qui est passée à 491.7 MW au début de février 2019. La consommation d'électricité a été plus élevée que la normale, notamment avec l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs ainsi qu'avec les réfrigérateurs qui tournent à plein régime.
4. Il faut également noter que les principaux tarifs résidentiels du CEB (tarif 110, 120 et 140) sont de nature progressive, comme suit :

Consommation	Coût par kWh
Premier 25 kWh	Rs 3.16 par kWh
Prochain 25 kWh	Rs 4.38 par kWh
Prochain 25 kWh	Rs 4.74 par kWh
Prochain 25 kWh	Rs 5.45 par kWh
Prochain 100 kWh	Rs 6.15 par kWh
Prochain 50 kWh	Rs 7.02 par kWh
Prochain 50 kWh	Rs 7.90 par kWh
Tout kWh supplémentaire	Rs 8.77 par kWh

Selon cette grille, toute augmentation dans la consommation d'électricité est facturée à un taux plus élevé dépendant de la fourchette tarifaire où l'abonné se situe.

5. Nous tenons aussi à souligner que, malgré le fait qu'il y avait de nombreux jours fériés pendant les mois de décembre 2018 et janvier 2019, le CEB a maintenu son calendrier pour les relevés des compteurs. De ce fait, les factures d'électricité couvrent une période de consommation d'une moyenne de 31 jours, ce qui est dans le délai prescrit.
6. Veuillez noter qu'il existe une procédure bien établie pour rapporter des cas de surfacturation présumés. Le CEB procédera à la vérification du compteur et agira en conséquence.

Le CEB compte sur la compréhension de ses abonnés et les prie de contacter ses centres d'accueil clientèle à travers l'île pour toute plainte ou tout complément d'information. Une utilisation plus judicieuse de l'électricité est aussi recommandée.